

LES VOLONTARIATS A L'INTERNATIONAL



Des actions variées : lutte contre l'exclusion et la faim, action humanitaire, défense de l'environnement, éducation et formation, culture, santé, aide au développement...



VOLONTARIAT OU BÉNÉVOLAT ?

Le volontaire offre ses services selon des cadres législatifs précis. Il conjugue un engagement individuel avec un projet collectif d'intérêt général.

Le bénévole ne bénéficie pas de définition juridique précise, contrairement au volontaire.

Le bénévole est celui qui s'engage dans des actions de solidarité en France ou à l'étranger, **sans perdre son statut initial** (étudiant, salarié ...)

Certaines associations, notamment celles de taille modeste, recrutent des bénévoles pour des missions à l'étranger.

QU'EST-CE QUE LE VOLONTARIAT ?

🔥 DES DROITS

Contrairement au bénévolat, qui n'est pas rémunéré, le volontariat est un engagement citoyen indemnisé. Vous percevez, en tant que volontaire, une **indemnité mensuelle**, versée par l'organisme d'accueil.

Votre indemnité de volontaire n'est **pas soumise à l'impôt sur le revenu, ni aux cotisations de Sécurité sociale**.

Vous bénéficiez également d'une couverture sociale (maladie, maternité, accident du travail, invalidité, décès, mutuelle...) et d'avantages en nature supplémentaires (logement, alimentation, transports), ainsi que d'une assurance rapatriement sanitaire.

UN PLUS SUR VOTRE CV

Le volontariat, quelle que soit sa forme, permet **d'acquérir une expérience** que vous pouvez valoriser et **faire reconnaître au niveau professionnel**.

À l'issue de la mission, l'organisme agréé qui vous a accueilli doit vous délivrer une attestation indiquant l'ensemble des activités que vous avez exercées et des compétences que vous avez acquises.

❖ Celles-ci peuvent être prises en compte au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

LES DISPOSITIFS DE VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ

🔥 VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

🔥 SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN (SVE)

🔥 SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL

🔥 VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND (VFA)

🔥 VOLONTARIAT INTERNATIONAL DE LA FRANCOPHONIE (VIF)

🔥 VOLONTARIAT DES NATIONS UNIES (VNU)

🔥 VOLONTARIAT DE L'AIDE DE L'UNION EUROPÉENNE

🔥 VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

Le VSI est un engagement de service civique à l'international. Il permet de s'engager dans des actions de solidarité en Afrique, en Amérique latine, en Asie ou en Europe de l'Est pour des missions de santé, d'enseignement, de formation et de développement rural ou urbain.

Vous effectuez votre mission au sein de l'une des 27 associations françaises agréées par le ministère des Affaires étrangères qui œuvrent dans les domaines du développement, de l'enseignement, du développement rural ou de l'urgence humanitaire.

Le contrat de VSI dure 2 ans maximum (renouvelable jusqu'à 6 ans). L'indemnité de mission est comprise entre 100 € (hors prise en charge du logement, du transport et de la nourriture) et autour de 800 €, à laquelle s'ajoute le montant de l'indemnité supplémentaire liée à l'affectation à l'étranger (montant variable selon les pays).

Le VSI est ouvert aux plus de 18 ans, mais la plupart des associations demandent aux candidats d'être âgés de plus de 21 ans (la majorité des volontaires ont entre 25 et 35 ans).



LES MISSIONS COURTES

LE BÉNÉVOLAT EN SOLIDARITÉ INTERNATIONALE COMME PREMIÈRE EXPERIENCE



lebij
BREST

cidj

UN EXEMPLE : MISSIONS COURTES DE LA GUILDE 2015

🔥 SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN (SVE)

Le SVE permet de vous impliquer dans un projet d'intérêt social, humanitaire, environnemental ou culturel, **à l'étranger, de 2 semaines à 12 mois.**

Les frais (nourriture, hébergement, voyage, transport, couverture maladie...) sont pris en charge. S'y ajoute **une indemnité de 55 à 120 € en moyenne par mois selon les pays.** Le volontaire bénéficie aussi d'une préparation, d'un tutorat et d'une formation linguistique. L'expérience acquise est reconnue par la délivrance d'un certificat de SVE (SVE Youthpass).

Le SVE est **ouvert aux jeunes de 17 à 30 ans d'un pays de l'Union européenne,** de l'Association européenne de libre-échange, de l'Espace économique européen ou d'un pays en pré-adhésion (34 pays au total).

SITES UTILES :

WWW.ERASMUSPLUS-JEUNESSE.FR

POUR EN SAVOIR + : WWW.BIJ-BREST.ORG



TÉMOIGNAGE DE MACIEJ EN SVE AU BIJ DE BREST



SERVICE CIVIQUE À L'INTERNATIONAL



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, **ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans**, sans conditions de diplôme. **Les missions sont indemnisées. (575 €/mois environ).**

Les missions peuvent être effectuées **en France et à l'étranger.**



[SITES UTILES :](#)

WWW.SERVICE-CIVIQUE.GOUV.FR



💧 VOLONTARIAT FRANCO-ALLEMAND (VFA)

Le VFA propose aux jeunes Français et Allemands de **18 à 25 ans** de s'engager dans une mission de volontariat outre-Rhin.

L'Ofaj demande aux candidats un **bon niveau d'allemand** et **surtout l'envie de s'engager soit pendant 10 mois** (pour les missions du secteur scolaire), **soit pendant 12 mois** (pour les missions des secteurs culturel, écologique, social ou sportif).



SITES UTILES :

WWW.VOLONTARIAT.OFAJ.ORG

WWW.VE-FA.ORG

En Finistère, s'adresser à l'association : WWW.GWENNILI.NET



🔥 VOLONTARIAT INTERNATIONAL DE LA FRANCOPHONIE (VIF)

Ces missions de volontariat sont réalisées au sein d'institutions francophones.

Le candidat doit avoir la nationalité de l'un des 57 états ou gouvernements membres de la francophonie et être titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent.

Depuis sa création en 2007, près de 250 jeunes originaires de 33 pays sont partis dans le cadre du VIF.



SITES UTILES :

WWW.FRANCOPHONIE.ORG

🔥 VOLONTARIAT DES NATIONS UNIES (VNU)

Le programme des volontaires des Nations unies promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement à travers le monde.

Pour s'engager comme VNU, vous devez être âgé de **25 ans minimum**, détenir un **diplôme universitaire ou un diplôme de technicien supérieur**, avoir **au moins 2 ans d'expérience professionnelle** et posséder de **bonnes connaissances** dans au moins **une des trois langues** de travail du programme VNU : anglais, français et espagnol.

Les missions se déroulent sur une **période d'au moins 3 mois** dans les régions les plus difficiles du monde. Le VNU s'adresse à des personnes déjà compétentes et véritablement motivées par le domaine de l'intervention humanitaire.

❖ *Une première expérience de volontariat ou professionnelle dans un pays en développement est un atout.*



🔥 VOLONTARIAT DE L'AIDE DE L'UNION EUROPÉENNE

Ce programme s'adresse à tout type de profil, **du débutant** (moins de 5 ans d'expérience) **à l'expert** (plus de 5 ans d'expérience). Tous les volontaires participent à une formation commune et leur aptitude à un éventuel déploiement sera ensuite jugée.

Un bon niveau d'anglais est indispensable.

Les volontaires de l'UE **doivent avoir 18 ans et être citoyens ou résidents longue durée d'un État membre de l'Union européenne.**



LES AUTRES VOLONTARIATS

🔴 VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (VIE)

🔴 VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ADMINISTRATION (VIA)

🔥 VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE (VIE)

Le VIE permet d'effectuer une mission d'ordre commercial, technique ou scientifique au sein d'une filiale d'une entreprise française implantée à l'étranger, **pendant 6 à 24 mois**. Le volontaire bénéficie d'une **indemnité (650 à 3 325 € environ) selon les pays, ainsi que de la prise en charge des frais d'installation et de voyage**.

Le VIE est ouvert aux **18-28 ans** d'un pays de l'Espace économique européen, **diplômés ou en recherche d'emploi**. Actuellement, **les VIE de niveau bac + 5 sont largement majoritaires**, mais la déclinaison « pro » du VIE permet également aux jeunes de niveau bac + 2 de préparer une licence professionnelle et d'effectuer un VIE à l'étranger.

 **YouTube** : [EXEMPLE VIE EN IRLANDE](#)

: [EXEMPLE VIE APRES LES ÉTUDES](#)



SITES UTILES :

WWW.CIVIWEB.COM



🔥 VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ADMINISTRATION (VIA)

Pendant du VIE, le VIA s'adresse aux jeunes ressortissant de l'Espace économique européen désirant **promouvoir la France à l'étranger**, à travers des actions culturelles, humanitaires, de protection de l'environnement, de développement technique, scientifique et économique. **Il permet de travailler en ambassade, en consulat, dans un service de coopération et d'action culturelle ou dans une mission économique française à l'étranger.**

Il dure **de 6 à 24 mois.**

Le VIA est ouvert aux jeunes de **18 à 28 ans diplômés ou en recherche d'emploi.**



SITES DE RÉFÉRENCE

WWW.CIVIWEB.COM

WWW.CLONG-VOLONTARIAT.ORG

WWW.DIPLOMATIE.GOUV.FR

WWW.FRANCE-VOLONTAIRES.ORG

WWW.LA-GUILDE.ORG

WWW.RITIMO.ORG

WWW.BIJ-BREST.ORG

POUR PLUS D'INFOS



[SITE INTERNET CIDJ](#)

[SITE INTERNET DU BIJ](#)

Octobre 2017

